

Avon, le 3 décembre 2009

Madame la Présidente,

Nous avons appris dans la dernière parution de « La République » que la Communauté de Communes entendait mettre en place des caméras de vidéosurveillance à la gare.

Outre le fait que nous apprenions cette mesure par voie de presse, nous nous inquiétons de la dérive sécuritaire que la vidéosurveillance représente.

Lors du conseil municipal d'Avon du 6 octobre dernier, la majorité municipale a adopté la création d'un conseil communautaire de sécurité et de prévention de la délinquance. Ce vote a posé évidemment la question de la légitimité d'une telle structure alors que la Droite locale, dont vous faites partie, refuse toute opposition au sein du conseil communautaire. D'ailleurs, cette question se pose toujours.

Toutes les études montrent que la vidéosurveillance n'a jamais réglé les problèmes de délinquance. Au mieux, elle les déplace.

Nous voyons dans l'installation de caméras un aveu cinglant de l'absence de politique de la Ville par l'UMP dans notre agglomération.

Nous refusons de voir les collectivités, que ce soient les communes d'Avon et de Fontainebleau ou l'Intercommunalité, payer de telles lubies coûteuses et inefficaces.

Le droit à la sécurité est une compétence régaliennne de l'État, qui, une fois de plus, ne remplit pas son rôle. Depuis 2002 et l'arrivée de la Droite au pouvoir, la sécurité est une priorité. Or force est de constater que cette question est loin d'être réglée, les actes de délinquance et de violence étant en forte augmentation.

Le thème de la sécurité, sans réelle surprise, revient sur le devant de la scène quelques mois avant des échéances électorales. Personne n'est dupe de cette stratégie électoraliste populiste.

Jouer sur les peurs est à la fois un acte démagogique mais aussi dangereux pour la démocratie et les libertés individuelles déjà mises à mal depuis des années.

Vous n'avez pas le monopole du droit à la sécurité. Notre groupe porte aussi des propositions. Certes, elles sont résolument différentes.

Dans notre programme électoral, nous avançons par exemple l'idée de l'ouverture d'un commissariat annexe de la police nationale à la Gare. L'État doit prendre ses responsabilités au lieu de se décharger sur les collectivités qui doivent augmenter leurs effectifs de policiers municipaux avec des conséquences sur la fiscalité locale.

Le double langage de la Droite doit cesser. On ne peut pas, d'un côté parler de délinquance, et de l'autre, diminuer les effectifs de la police nationale et de manière générale les effectifs de la fonction publique.

Cela va de paire avec l'installation de caméras de vidéosurveillance. Car quels personnels seront placés derrière ces caméras ? Il ne s'agira évidemment pas de policiers mais de salariés d'entreprises privées qui s'enrichissent sur la peur.

L'argent des contribuables doit être investi dans une véritable politique locale de prévention, de développement des relations humaines et de voisinage en favorisant par exemple l'action des associations de quartier, culturelles, et sociales. Cela reviendrait à faire l'inverse de la politique locale menée par l'UMP !

Il conviendrait d'affecter les moyens locaux à l'emploi, à la formation, aux services publics, au logement, à l'école, à une politique de la jeunesse volontariste, ambitieuse et innovante. Et enfin, une véritable politique de la Ville doit voir le jour.

Comme vous pouvez le voir, Madame la Présidente, notre inquiétude est grande face aux projets communautaires. Et cela parce que la politique que vous menez est à la fois lacunaire et inadaptée aux problématiques locales.

En espérant que vous prendrez en compte nos remarques et nos propositions dans vos prochaines décisions, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Dimitri BANDINI
Conseiller municipal
Assistant parlementaire
du sénateur Billout

Lamia KORT
Conseillère municipale